



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 30

OBJET

Affaire n°2019-008

**VOIE DE LIAISON
ENTRE LE GIRATOIRE
DE L'AXE MIXTE ET LA RUE
PIERRE BROSSOLETTE**

**APPROBATION
DE LA CONVENTION
DE MANDAT DE MAITRISE
D'OUVRAGE AVEC LA REGION
REUNION**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 janvier 2019 et affichée le 28 janvier 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 20 FEV. 2019

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 FEVRIER 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h07, Mme Mémouna Patel à 17h07, M. Henry Hippolyte à 17h07, Mme Firose Gador à 17h07, M. Patrick Jardinot à 17h07, Mme Valérie Auber à 17h07, M. Sergio Erapa à 17h09.

Départ (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h55, Mme Firose Gador à 17h57, Mme Valérie Auber à 17h57, M. Patrick Jardinot à 17h57.

Absent (s): Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Daniel Vassinot, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

**VOIE DE LIAISON ENTRE LE GIRATOIRE DE L'AXE MIXTE ET LA RUE PIERRE
BROSSOLETTE**

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
AVEC LA REGION REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement » du 24 janvier 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 05 février 2019 relatif à l'approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Région Réunion pour l'accomplissement du projet de réalisation d'une voie de liaison entre le giratoire de l'axe mixte et la rue Pierre Brossolette,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Région Réunion, agissant au nom et pour le compte de la commune de Le Port pour la réalisation du projet de réalisation d'une voie de liaison entre le giratoire de l'axe mixte et la rue Pierre Brossolette ;

Article 2 : d'approuver la rétrocession gratuite de la voie à la commune de Le Port à l'issue des travaux ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention de mandat avec la Région Réunion et tous les actes correspondants.



**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

Olivier HOARAU